LES REVUES

Comment, en 1914, l'armée belge se retira d'Anvers. — Les responsabilités de M. Winston Churchill. — Les poètes prolétariens. — Un général rouge.

On a beaucoup écrit au lendemain de la guerre sur les circonstances et les conditions dans lesquelles l'armée belge dut abandonner Anvers et se replier à travers la Flandre sur la ligne de l'Yser. Dans ses Souvenirs, dont il poursuit la publication dans la *Revue de Paris*, M. Klobukowski, qui était à ce moment ministre de France près du gouvernement du roi Albert, qui a vécu toutes ces heures tragiques et qui fut mêlé de près aux négociations qui eurent lieu à cette époque, fixe ce point d'histoire. Or, il ressort du récit, documenté avec la plus grande précision, que fait M. Klobukowski que M. Winston Churchill, alors premier lord de l'amirauté britannique, a réellement assumé dans l'affaire d'Anvers de graves responsabilités. Voici exactement les faits.

Ce fut le 30 septembre 1914 que le gouvernement belge, se préoccupant des mesures à prendre pour le cas où la première ligne de défense d'Anvers serait forcée par l'ennemi, adressait aux gouvernements français et britannique une demande de secours qui comportait deux parties : une action militaire française ou anglo-française ayant pour objectif la délivrance d'Anvers et un ensemble de mesures propres à assurer au gouvernement et à l'armée de campagne la liaison avec la base maritime. Le gouvernement français s'engagea immédiatement à envoyer une division pour appuyer l'armée belge, et il suggérait au gouvernement britannique d'en faire autant. Il fut entendu que l'action de la division française se produirait de l'ouest à l'est, parallèlement à l'Escaut, en direction d'Alost, liée à la 4e division belge, qui occupait encore Termonde, et à la division de cavalerie, qui opérait entre Gand et Alost. A ce moment, le général Joffre, qui était tenu au courant de la position de plus en plus critique d'Anvers, conseillait au gouvernement belge de faire sortir toute l'armée de campagne, en ne laissant dans Anvers que la garnison nécessaire à la défense de la place. Des troupes françaises allaient être dirigées sur la région de Courtrai, afin d'agir avec l'armée belge, si celle-ci était amenée en retraite vers Bruges et Ostende. Des masses considérables de cavalerie étaient en voie de formation dans la région Arras-Douai et des forces anglaises importantes, débarquées à Boulogne, devaient être dirigées sur Lille, les unes et les autres devant assurer éventuellement la sécurité du flanc et de l'arrière de l'armée belge.

M. Klobukowski se rendit aussitôt chez M. de Broqueville, premier ministre et ministre de la guerre de Belgique, pour se concerter avec lui. Tous deux se trouvèrent immédiatement d'accord, car M. de Broqueville dit au ministre de France qu'après un examen approfondi de la situation, le gouvernement belge avait décidé de se transporter à Ostende le lendemain 3 octobre, tandis que l'armée de campagne se retirerait d'Anvers après avoir détruit le matériel qui ne pourrait être emporté. Toutes les dispositions furent prescrites pour que ce programme pût être promptement réalisé, le roi devant se retirer à la tête de l'armée, dont le repli avait déjà commencé. Or, dans la nuit du 2 au 3 octobre, à 2 heures du matin, M. Klobukowski reçut la visite du ministre d'Angleterre accompagné de l'attaché militaire de sa légation, qui l'informa qu'à la demande du gouvernement britannique le départ pour Ostende était différé et que le premier lord de l'amirauté, M. Winston Churchill, serait à Anvers à 9 heures du matin pour conférer avec le gouvernement belge.

Au conseil tenu le 3 octobre, M. Winston Churchill entendit l'exposé de la situation, le conseil de défense se prononçant à l'unanimité pour le transfert immédiat à Ostende, le roi Albert donnant un avis conforme, étant entendu, d'ailleurs, que le départ du gouvernement n'impliquerait en aucune façon l'abandon de la résistance de la position, où resterait une forte garnison. Alors, parlant au nom du gouvernement britannique, M. Winston Churchill demanda formellement au gouvernement belge de rester encore trois jours à Anvers, s'engageant à fournir dans ce délai un renfort de 9,000 fusiliers marins et promettant que dans les dix jours débarqueraient 60,000 hommes, dont deux divisions de cavalerie. Sir Francis Villiers, ministre de Grande-Bretagne, avait reçu entre temps l'ordre de son gouvernement, pour le cas où le gouvernement belge déciderait de quitter Anvers, de revenir à Londres avec son personnel et après avoir brûlé ses chiffres. Cet ordre fut d'ailleurs rapporté, ajoute M. Klobukowski, à la suite des observations de sir Francis Villiers, qui fit remarquer que cette détermination ne manquerait pas d'être interprétée comme un abandon de la Belgique par le gouvernement britannique. Il est à supposer que cet ordre avait été suggéré par M. Winston Churchill dans le dessein d'augmenter la pression qu'il exerçait lui-même sur le gouvernement belge et de vaincre ses répugnances.

M. de Broqueville regrettait amèrement qu'une intervention inopportune eût suspendu le mouvement concerté avec le général Joffre et qui devait, en préservant l'armée belge alors qu'elle était encore en possession de tous ses moyens, l'associer étroitement aux opérations des armées alliées. Mais les Allemands menaient durement l'attaque contre Anvers, et il apparaissait bien que les 9,000 hommes envoyés par M. Winston Churchill, qui avaient sur les soldats belges le désavantage de voir le feu pour la première fois, ne pourraient retarder d'une heure l'issue fatale. Le 6 octobre, la situation, examinée en conseil, fut reconnue extrêmement grave et il fut entendu que l'armée de campagne quitterait Anvers. Le siège du gouvernement fut transféré à Ostende le 7, et l'armée belge se retira le même jour, avec le roi. Mais le retard de cinq jours qui lui avait été imposé par l'intervention de M. Winston Churchill ne lui laissait plus le choix de son itinéraire. Les Allemands occupant Termonde, elle devait renoncer à passer au sud de Gand, en direction Thielt-Roulers, trajet qui l'eût conduite entre les troupes anglaises échelonnées au nord et les troupes françaises. A Ostende, le général Pau prit en complet accord avec le ministre de la guerre belge les mesures nécessaires contre la marche en avant des Allemands.

Ce fut seulement le 8 octobre au soir, dit M. Klobukowski, exactement à 21 h. 15, que me parvint le télégramme transmettant au général Pau les instructions suivantes du général Joffre : « L'attention du gouvernement royal était appelée sur la nécessité, pour l'armée de campagne sortant d'Anvers, de ne pas se replier sur Bruges et Ostende, mais de venir dans la région Deynze-Thielt, massée, avec un détachement sur l'Escaut, de Gand à Espierre, et couverte à gauche, jusqu'à la frontière hollandaise, par de la cavalerie. Cette armée se trouverait en liaison avec les forces alliées dont la gauche était vers Lille, pouvant ainsi se réserver de manœuvrer ultérieurement avec elle lorsqu'elle déboucherait de l'Escaut vers l'est. »

Si ces indications avaient pu être suivies, la marche de nos opérations, dans le Nord, en aurait été totalement modifiée; il est même probable que, fortement retranchées sur la rive gauche de l'Escaut, avec une base maritime solide de Zeebrugge à Dunkerque, les armées alliées auraient été en état de préserver la plus grande partie de la Flandre occidentale, ou tout au moins d'en rendre l'occupation extrêmement difficile.

Qui ne distingue les conséquences d'un tel événement transportant sur l'Escaut les batailles de l'Yser?

Mais il était trop tard, hélas! A cet instant, comme on l'a vu, l'ennemi avait déjà repris Termonde; il tenait les deux rives du fleuve et précipitait sa marche sur Gand. Ce qui eût été d'une exécution relativement aisée si, le 2 octobre, la retraite de l'armée de campagne avait continué, était devenu impossible.

L'armée belge, se voyant fermée au sud de Gand la route qui l'aurait conduite entre les forces anglaises et françaises, où elle aurait pu se refaire et se réorganiser sans trop de risques, dut s'acheminer par la voie plus longue et plus pénible du nord qui la portait à l'extrême gauche des forces alliées, c'est-à-dire sur la partie du front où devait se produire le principal effort de l'ennemi désireux avant tout de s'emparer de la côte.

On peut mesurer par là l'étendue du désastre provoqué par la venue inopinée, le 3 octobre, à Anvers, du premier lord de l'amirauté britannique.

Telle est la vérité, établie par un témoin qui a vécu ces heures tragiques, sur les conditions où se fit la retraite d'Anvers et sur l'intervention tant discutée de M. Winston Churchill.

M. Serge de Chessin pose, dans la *Revue des Deux Mondes*, cette question, qui peut paraître quelque peu saugrenue : existe-t-il une poésie prolétarienne ? Le parti communiste russe a décrété qu'elle existait. Son fameux comité central a « créé » la poésie prolétarienne, comme il a créé la Tchéka et l'armée rouge, par une décision du 1er juillet 1925. Constatant que la Russie est entrée en pleine période de révolution culturelle, le comité central du parti communiste russe a proclamé que « la littérature nouvelle, prolétarienne et paysanne, depuis ses manifestations embryonnaires jusqu'à ses productions supérieures et idéologiquement conscientes (!), caractérise le mieux les progrès de ce mouvement culturel des masses ouvrières ». Il ajoutait que « la lutte des classes doit continuer en littérature comme partout ailleurs », qu'il n'existe pas d'art neutre dans une société de classe, qu'il ne peut en exister, et que « le devoir du prolétariat consiste à s'emparer de secteurs toujours plus nombreux sur le front idéologique ».

M. Serge de Chessin note que ce charabia prétentieux se réduit, en définitive, à déclencher la guerre civile en littérature, pour la soumettre à la dictature du prolétariat. En effet, le comité central communiste considère que « la haute direction dans le domaine littéraire appartient à la classe ouvrière seule ». C'est en vertu de ce principe que le bolchevisme s'est assuré une phalange de rimeurs, de romanciers et de publicistes chargée de « soviétiser » la littérature à l'usage de la clientèle révolutionnaire. Est « prolétarien » tout écrivain rallié à l'association des écrivains prolétariens, c'est-à-dire à la *Vapp*. Que l'on s'étonne, dans ces conditions, que la poésie prolétarienne — poésie d'Etat — soit intangible! Parce qu'il s'était permis de critiquer les *Mystères bouffes* de Maïakovsky, M. A. Livinsson fut obligé de quitter sur-le-champ la *Vie de l'art*, sous l'inculpation de « saper les bases du pouvoir soviétique et de compromettre la production révolutionnaire ». Par contre, toute œuvre qui n'est pas résolument bolcheviste est aussitôt dénoncée comme subversive par la critique qui, en régime des Soviets, relève de la Sûreté générale et du parquet. Parce que M. Aichenwald, dans son livre *Poètes et Poètesses*, avait osé effeuiller quelques fleurs sur les tombes de Fet et de Toutchef, M. Sosnovsky, membre tout-puissant du comité central, écrivit dans la *Pravda* : « Dictature prolétarienne, où est ton knout? Nous devons lapider les écrivains qui coiffent les oreilles d'âne de la réaction, qui se permettent de pratiquer l'art pour l'art. »

Le résultat de tout cela est un pullulement d'écoles et de pléiades se disputant le monopole de l'esthétique communiste : il y a les « présentistes », les « construistes », les « centristes », les « bespredmetniki », qui sont les négateurs des sujets littéraires, les « nitchevoki », qui proclament simplement que toute poésie est abolie, et, tout de même un peu au-dessus de ces hystériques, les « napostovtzy », qui s'épuisent à rythmer les versets de Karl Marx, le groupe de la « Kouznitza », qui est la « forge » poétique du bolchevisme, les « imagistes » et les « futuristes ». C'est ce qui faisait dire à un humoriste rouge : « Au lieu d'avoir la poésie des fabriques, nous avons des fabriques de poésie. » Au début, ce fut le groupe futuriste qui parut, aux yeux des Soviets, réaliser le mieux les aspirations du communisme artistique, parce que le futurisme fut, dans le domaine littéraire, une sorte de bolchevisme avant la lettre. Mais une réaction s'est produite contre lui, et ce fut M. Trotzky qui l'exécuta dans une série d'articles retentissants, en qualifiant le futurisme de « produit de la bourgeoisie au couchant de sa carrière » et les futuristes de « bohème artistique fourvoyée dans la révolution ».

Si l'on veut un exemple de cette poésie prolétarienne, voici un poème de Maïakovsky, la gloire de l'école futuriste russe :

Voici que s'élance
Des profondeurs marines
Un comité révolutionnaire aquatique.
La garde des gouttes,
Les partisans des eaux,
Grimpent
Sur la crête
De la tranchée humide...
Jusqu'au ciel,
Se jettent en avant
Et retombent de nouveau.
Les vagues prêtent serment
Au comité central panaquatique
De ne point déposer
Jusqu'à la victoire
L'épée des orages...
Et voici qu'a vaincu,
En plein équateur,
Des gouttes soviétiques
Le pouvoir illimité.

Et voici, du même « poète » Maïakovsky, des impressions de Paris :

L'eau brûle,
La terre brûle,
L'asphalte
Brûle...
On dirait que
Les lanternes répètent
La table de multiplication...
Si j'étais la colonne Vendôme,
J'aurais épousé
La place de la Concorde.

Dans le groupe de la « Kouznitza », il y a deux hommes que les critiques communistes tiennent pour de grands et authentiques poètes prolétariens : Philiptchenko et Bezymensky. Le premier s'est présenté lui-même en ces termes dans un poème : « Je ne suis pas seulement Philiptchenko; je suis le prolétariat, je suis le tocsin audacieux d'une sainte démence... Je suis votre chantre et je suis forgeron. » Voici comment il décrit le prolétariat avec un lyrisme qui ne manque pas d'accent : « Nous sommes la tête vivante et claire. — De toutes les humanités, de tous les millénaires. — Nous sommes les pensées d'un seul front bombé. — Nous sommes les lettres de l'alphabet mondial. — Nous sommes encastrés, nous sommes tissés l'un dans l'autre... » Quant à Bezymensky, que les *Isvestia* proclament un vrai « poète de classe », il exalte surtout le parti communiste. Une de ses strophes dit : « Le cosmos est dans ces termes : le congrès du parti... » Il n'hésite pas à glorifier la Tchéka et ses crimes :

La *Tchéka*, pour moi, est un phare...
Je suis premier à crier : hachons
les ennemis.
Toutes les balles de la *Tchéka*
sont à moi...
J'ai pris part à l'exécution
de toutes ses victimes.

Au fond, tous ces poètes prolétariens, à force de mentir à eux-mêmes, finissent dans le dégoût et la honte de vivre sous un tel régime. C'est Essenine, agonisant, qui eut ce dernier cri : « Russie, ma chère, pardonne-moi... » C'est Sobol, qui avait servi de toute sa foi la révolution, qui avait trouvé du sublime jusque dans la terreur, qui écrivit avant d'en finir avec une balle en plein cœur : « J'en ai assez; je ne puis vivre davantage. J'ai envie de dormir, de dormir éternellement. J'ai arraché de ma poitrine par lambeaux cette révolution qui avait toute ma foi. C'est peut-être contraire aux principes du marxisme, mais je crois qu'il convient de faire son entrée dans l'autre monde vêtu de linge propre... »

Dans la *Revue hebdomadaire*, M. Pierre Fervacque publie une curieuse étude d'ensemble sur le général rouge Mikaïl Toukatchevski, que l'auteur connut comme prisonnier de guerre au fort IX près de Munich en 1916. Mikaïl Toukatchevski était alors un tout jeune officier russe, à peine sorti de l'école des cadets, qui ne croyait ni à Dieu ni à diable et estimait que « l'essentiel est de se battre ». Il déclara un jour : « A trente ans, je serai général ou je serai mort. » Il n'attendit pas la trentaine pour réaliser son rêve puisque ce fut lui qui, dès 1920, lançait l'armée rouge jusque sous les murs de Varsovie. Le récit de M. Pierre Fervacque est passionnant comme peut l'être un roman vécu. Ce jeune officier des armées du tsar, cet aristocrate qui est devenu chef d'état-major général de l'armée rouge, fait comprendre comment tant d'ambitieux ont pu s'adapter au régime communiste. Cela s'explique peut-être par ces mystérieuses paroles de Broussilov qui, lui aussi, a consenti à servir les Soviets : « En propageant l'idée de l'Internationale, le gouvernement des Soviets a fortifié la conscience nationale des Russes et exalté leur esprit de patriotisme. » En réalité, ce qui a poussé Mikaïl Toukatchevski et d'autres, c'est un fond de nature barbare, l'incompréhension de la civilisation occidentale et la volonté de jouer un grand rôle dans cet effroyable écroulement de tout un monde.

ROLAND DE MARÈS.

NOUVELLES DU JOUR

Le prochain conseil des ministres

Le prochain conseil des ministres, primitivement fixé à lundi 19 septembre, a été avancé et aura lieu samedi 17 septembre, à Rambouillet.

Venu de Genève, M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères, assistera à la délibération.

Les fêtes et cérémonies de l'American Legion

LE MAIRE DE NEW-YORK A PARIS

Le maire de New-York qui, ainsi que nous l'avons annoncé aux Dernières nouvelles, est arrivé à Paris, hier, avec Mme J. Walker, a fait, le soir, dans l'hôtel où il est descendu, la déclaration suivante :

J'aime Paris depuis longtemps, mais jamais votre belle cité ne m'était apparue sous des traits aussi sympathiques que depuis qu'elle traite mes amis de la Légion avec tant de bonté.

J'aurais voulu que mon premier voyage en France ne fût pas officiel, sans réception d'aucune sorte, afin de connaître tout de suite l'aspect intime de votre capitale. Elle est tellement surprenante, votre ville, si diverse, si vivante, si riche d'un sang artériel qui vient bruire jusqu'aux points les plus extrêmes du monde.

M. Walker occupe, dans l'hôtel où il est descendu, les appartements qui furent autrefois réservés aux délégués de la conférence de la paix.

Le maire de New-York n'a accepté que peu d'invitations. Demain, à 16 h. 30, il sera reçu à l'Hôtel de Ville, dans le salon des Arcades. Le président du Conseil municipal lui remettra, pour la ville de New-York, une médaille en bronze représentant Etienne Marcel. Demain aussi, M. Walker assistera au banquet du Club américain, où il prendra la parole.

CÉRÉMONIE AU CIMETIÈRE DE SURESNES

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, le 17 septembre, à 10 heures du matin, les légionnaires assisteront, dans le cimetière de Suresnes, où reposent 1,507 de leurs compatriotes tués à la guerre, à une cérémonie officielle, que présidera le commander national Howard P. Savage et à laquelle assistera le maréchal Foch. Les anciens combattants français seront présents.

Des allocutions seront prononcées par le général Pershing, le maréchal Foch, le commander Howard P. Savage et M. Sheldon Whitehouse, chargé d'affaires des Etats-Unis d'Amérique à Paris.

Le révérend L.-N. Wolfe, aumônier national de la Légion, dira les prières; la bénédiction sera donnée par le révérend Ezra Clemens, ex-chapelain de la Légion. Des cantiques seront chantés.

A L'ARC DE TRIOMPHE

Dimanche prochain, 18 septembre, à 18 heures, le commander Howard P. Savage, assisté des dirigeants de chacun des cinquante-neuf départements de l'American Legion et des légionnaires qui se sont le plus distingués pendant la guerre, ranimera la flamme sur la tombe du Soldat inconnu.

Les légionnaires seront reçus par le général Gouraud, président de la Flamme, entouré des membres du comité et des délégués des associations de la Flamme.

Sur le désir manifesté par le commander, la cérémonie affectera un caractère intime et recueilli. Les délégués des anciens combattants et des associations adhérentes au comité de la Flamme assisteront à cette cérémonie avec leurs drapeaux.

LA PARADE DU 19 SEPTEMBRE

A la tête de la parade de la Légion américaine, le 19 septembre, figureront le drapeau national américain, le *Star Spangled Banner*, et l'étendard national de la Légion américaine. L'étendard national de la Légion est d'un rouge écarlate et porte l'inscription en or : *National Headquarters, the American Legion*. Les étendards des « postes » de la Légion sont rouge, blanc et bleu.

Le drapeau des Etats-Unis, d'après la coutume nationale, est toujours accompagné du drapeau d'une organisation ou d'une société, car le drapeau américain ne doit porter aucune inscription ou décoration. Il ne doit jamais être incliné devant un personnage ou une tombe ou un monument, ces honneurs étant rendus par les drapeaux qui l'accompagnent.

LA DÉCORATION DE PARIS

Pour recevoir ses hôtes, Paris décore ses avenues, ses boulevards, ses rues. Au soir de l'arrivée du dernier contingent de légionnaires, les gares Saint-Lazare, des Invalides, Montparnasse et du Nord seront illuminées, pavoisées et tendues de banderoles sur lesquelles on lira ce souhait de bienvenue : *Welcome*.

Le 19 septembre, jour de la parade, des oriflammes aux couleurs alliées décoreront les fenêtres de l'avenue des Champs-Elysées, de la rue Royale, du boulevard des Capucines, de l'avenue de l'Opéra et de la rue de Rivoli. Des drapeaux recouvriront l'Arc de Triomphe qui sera illuminé le soir. Aux Champs-Elysées, des girandoles lumineuses réuniront les candélabres et des guirlandes d'or les colonnes rostrales.

La Concorde sera pavoisée et illuminée. L'Obélisque apparaîtra comme une flèche d'or et des lumières entoureront les statues des grandes villes. Dans les arbres des Tuileries brilleront les quarante-huit étoiles du drapeau américain.

Un arc de triomphe monumental se dressera à l'entrée de la rue Royale. Enfin, la Madeleine, l'Opéra et l'Hôtel de Ville seront illuminés et décorés de drapeaux.

Dans l'administration préfectorale

M. Lucron, secrétaire général, rattaché à la préfecture de la Haute-Loire, est rattaché à la préfecture de l'Aube.

M. Magnin, sous-préfet, rattaché à la préfecture de l'Indre, est rattaché à la préfecture des Landes.

LES MENÉES COMMUNISTES

Les pillages du 23 août

Des manifestants arrêtés le 23 août pour pillage de boutiques et violences aux agents ont comparu hier devant la 12e chambre correctionnelle.

Le substitut a prononcé un réquisitoire sévère. Les condamnations suivantes ont été prononcées :

Six mois de prison à Robert Ferrand, deux mois à Leclech, demeurant à Puteaux; six mois à Alfred Cornez, un an à Georges Cornez, treize mois à Georges Bouldoires, dix-huit mois à Raoul Richemond, nettoyeur dans un cinéma de la rue aux Ours, pour vol de deux paires de chaussures.

Après avoir infligé treize mois avec sursis à André-Louis Mousset, qui a pu démontrer qu'il passait par obligation professionnelle sur le boulevard Sébastopol et qu'il y a été blessé, le tribunal a tenu compte des bons renseignements donnés sur la jeune Louise Lizoland et sur son repentir : elle avait cédé à la tentation et dans une boutique qu'elle n'avait pas contribué à défoncer elle avait pris une paire de chaussures; elle a été condamnée à six mois de prison avec sursis.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Elections législatives de 1928

MEURTHE-ET-MOSELLE. — On annonce que M. Louis Marin, ministre des pensions, républicain national, se présentera dans la première circonscription de Nancy; M. Edouard de Warren, républicain national, dans la deuxième circonscription de Nancy; M. Désiré Ferry, ancien ministre, républicain national, dans la troisième circonscription de Nancy.

M. Georges Mazerand, républicain de gauche, se présentera dans la circonscription de Lunéville; M. Charles Fringant, gauche radicale, dans celle de Toul, et M. François de Wendel, républicain national, dans la première circonscription de Briey.

Le septième député de Meurthe-et-Moselle, M. Petitier, républicain national, étant décédé quelques jours après son élection, en 1924, il n'y a pas encore de candidat officiellement désigné pour la deuxième circonscription de Briey.

NORD. — M. Millot, président du parti républicain du Nord, avait fait la proposition suivante au comité de l'Entente républicaine démocratique :

En présence du retour au scrutin d'arrondissement et pour maintenir l'union étroite et confiante de toutes les bonnes volontés républicaines, le parti républicain du Nord demande que soit réalisé, entre toutes les organisations républicaines antisocialistes, un accord pour opposer partout aux révolutionnaires le candidat le plus qualifié, le mieux placé, pour triompher de haute lutte, si possible, dès le premier tour de la bataille, afin d'éviter au deuxième tour la reconstitution d'une manœuvre qui reste le dernier espoir des cartellistes impénitents.

Les délégués des deux comités se sont réunis et, d'un commun accord, ont décidé de communiquer à la presse la déclaration de la commission de permanence de l'Entente républicaine démocratique :

DÉCLARATION DE LA COMMISSION DE PERMANENCE DE L'ENTENTE RÉPUBLICAINE DÉMOCRATIQUE

La commission de permanence de l'Entente républicaine démocratique du département du Nord, pénétrée de la nécessité de maintenir l'union qui, le 12 décembre dernier, a assuré la défaite des partis révolutionnaires,

Après examen de la situation et des conditions électorales créées par le nouveau mode de scrutin,

Donne mandat à ses délégués de transmettre la délibération suivante aux représentants du parti républicain du Nord et, éventuellement, à tous les autres groupements :

Considérant que la nouvelle loi électorale a substitué au scrutin de liste proportionnaliste par département, ne comportant pratiquement qu'un seul tour de scrutin, le régime du scrutin uninominal à deux tours par circonscription, et que cette double modification conditionne nécessairement l'attitude des partis et le devoir des électeurs, désireux de faire triompher les idées d'ordre, de liberté, de sécurité nationale sur le terrain républicain;

Considérant que si, avec le scrutin proportionnaliste départemental à un seul tour, les accords devaient nécessairement être faits avant l'ouverture de la période électorale et par les soins de comités centraux réglant ces accords pour l'ensemble du département, il en est différemment aujourd'hui, la logique politique ordonnant aux partis, même à ceux ayant entre eux des affinités de doctrine, de soutenir au premier tour de scrutin leurs idées et leurs candidats, quitte à se réunir au scrutin de ballottage sur un seul nom, pour lutter contre un adversaire commun et pour défendre le pays contre des coalitions dangereuses et pernicieuses;

Qu'il n'appartient du reste pas aux comités départementaux de procéder à un partage des circonscriptions entre les partis en cause, qu'ils n'ont aucun droit ni aucun pouvoir à cet effet, et que, s'ils disposaient ainsi des électeurs, ils n'auraient aucune sanction pour imposer une volonté au demeurant arbitraire vis-à-vis des comités locaux spécialement qualifiés par la connaissance qu'ils ont des hommes et des situations, par l'influence dont ils disposent, pour procéder à la désignation des candidats chargés de défendre leur programme et leurs intérêts spéciaux;

Que cette procédure ne peut nuire, tout au contraire, aux accords qui pourraient être conclus pour le choix dans telle ou telle circonscription d'un candidat unique accepté par différents partis, et qui serait d'autant plus facilement agréé que ces accords auraient été librement conclus par les membres d'un même collège électoral;

La commission de permanence de l'Entente républicaine démocratique du département du Nord,

Pour le premier tour de scrutin

estime que la seule procédure admissible est celle qui laisse toute liberté aux comités locaux de choisir leurs candidats, d'affirmer leur programme et, s'il y a lieu, de s'entendre directement avec les partis voisins pour désigner un candidat commun;

Que son rôle consiste uniquement à recommander aux comités locaux associés à son action politique de rechercher ces accords partout où ils apparaîtraient comme désirables, laissant auxdits comités la responsabilité d'une attitude dont ils sont les meilleurs juges;

Pour le second tour de scrutin, au contraire

la commission de permanence de l'Entente républicaine démocratique n'hésite pas à déclarer que la concentration de toutes les forces d'ordre social opposées à la politique du cartel des gauches s'impose et qu'elle est prête, dès maintenant, sous la réserve d'une réciprocité loyale et en tenant compte des indications impérieuses du suffrage universel, à préconiser et à soutenir de toutes ses forces une union entre tous les partis disposés à lutter contre les révolutionnaires et leurs alliés, pour le maintien d'une politique indispensable à la sécurité nationale, au relèvement économique du pays, à la liberté individuelle et à la concorde entre tous les bons citoyens.

Cette tactique, qui répond à la nouvelle organisation électorale, est la seule qui, respectant les droits des comités locaux, peut aboutir, au scrutin d'arrondissement, aux mêmes résultats féconds qui ont été assurés au scrutin de liste, le 12 décembre dernier, par une union départementale.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

ALPES (BASSES-). — Dans son allocution, M. de Courtois, président, a déclaré :

L'évolution dans le progrès ne peut se réaliser que dans une certaine union de tous ceux qui aiment la République, la vraie République, celle qui ne se détourne jamais de la misère humaine et qui veut l'amélioration du sort des travailleurs, ne recule jamais devant une réforme sociale, même hardie, dès l'instant qu'elle est réalisable dans l'ordre et dans l'égalité. C'est pourquoi tous les bons citoyens et tous les bons républicains doivent demeurer toujours unis. Cette union est indispensable pour la réalisation d'une vie meilleure.

Le conseil général a émis le vœu suivant :

Considérant que la taxe complémentaire et exceptionnelle de 7 0/0 sur la première mutation, instituée par l'article 18 de la loi du 3 août 1926 est en majoration du droit principal de 15 0/0 déjà existant et est loin de répondre au but pour lequel elle a été créée, et que, d'autre part, en paralysant les transactions immobilières dans l'ensemble, les droits de mutation ruinent les intérêts particuliers, tout en portant un grave préjudice à ceux de l'Etat puisqu'ils font fuir la matière imposable, le conseil général émet le vœu que les droits de mutation soient déduits dans leur ensemble à 15 0/0 de leur ancien taux.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, le 13 septembre.

Monsieur le directeur,

Non, mon élection comme député cartelliste en 1924 n'explique nullement la suppression de ma particule *de lettres* la même année. Encore une fois, c'est à l'époque où je suis passé de la propagande par la plume à la propagande par la parole — au retour de la guerre — que j'ai renoncé à un droit bien inoffensif, reconnu jusqu'ici à tout écrivain et dont l'exercice n'avait jamais eu, avant votre interprétation, la moindre signification politique ni même nobiliaire.

La date? 1921 et non 1924, comme vous le prétendez. 1921, c'est-à-dire l'année même où, élu secrétaire général de la Ligue de la République pour des raisons certainement étrangères à ma particule, j'ai commencé dans tout le pays une propagande dont vous n'avez sans doute pas perdu le souvenir et qui explique, elle, aujourd'hui encore, bien des choses...

La collection du Bulletin mensuel de la Ligue fait foi de cette précision nouvelle; vous me permettrez de l'opposer aux Annuaires que vous avez pris la peine de compulser.

En vous remerciant encore de l'accueil confraternel que vous voudrez bien faire à cette lettre, je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

RENÉ CHAVAGNES,
député de Loir-et-Cher.

Cette nouvelle lettre ne modifie en rien ce que nous avons écrit précédemment.

Sur quoi nous considérons l'incident comme clos.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 15 SEPTEMBRE 1927

LES LIVRES

COMTE DE LAUTRÉAMONT (Isidore Ducasse) : *Œuvres complètes (Les Chants de Maldoror, Poésies, Correspondance)*, avec une étude, des commentaires et des notes, par Philippe Soupault, 1 vol. Au Sans Pareil. — Questions de grammaire.

Isidore Ducasse, qui avait pris le pseudonyme de comte de Lautréamont, est le grand homme de l'école surréaliste, à laquelle M. Philippe Soupault appartenait naguère, avant d'être excommunié par M. Louis Aragon et par M. André Breton, son ancien collaborateur des *Champs magnétiques*. « Nous allons nous réunir en *scission* ordinaire », disait Gérault-Richard : il ne s'agissait que d'un congrès socialiste. Les scissions, foudres et anathèmes offrent aux écoles littéraires un excellent moyen de rappeler leur existence au public, ou même de la lui révéler. Combien de gens qui ignoraient le surréalisme ont su que ce groupe avait piétiné le cadavre encore chaud d'Anatole France, en un factum assez ignoble, et que M. Louis Aragon, lequel ne manque pourtant pas de talent, avait du haut des troisièmes galeries du théâtre Sarah-Bernhardt, un soir de ballets russes, versé des torrents d'interjections cambronnesques sur d'obscurs blasphémateurs! Jusqu'à présent, l'excommunication de M. Philippe Soupault a fait moins de bruit, et la victime ne s'en porte pas plus mal. D'ailleurs, il m'a été impossible de comprendre quelle apostasie M. Soupault avait commise en publiant cette édition. C'est peut-être que je n'ai pas la fibre surréaliste. Je l'ai même si peu qu'ayant lu il y a environ un quart de siècle les *Chants de Maldoror* et les ayant relus ces jours-ci, je n'ai jamais cru et ne puis croire encore au génie de ce Lautréamont, qui ne me paraît capable d'enthousiasmer (ou d'indigner) que des lecteurs très jeunes et d'intéresser sérieusement que les psychiatres.

Il était né, sous le nom plus simple d'Isidore Ducasse, en 1846, à Montevideo, où son père, originaire de Tarbes, était chancelier du consulat de France. Sa mère était également de nationalité française. Nul métissage n'explique ses bizarreries. Ducasse père, homme de plaisir, possédait une assez belle fortune, qu'il gaspilla. Il eut tort, mais on ne voit pas qu'il ait particulièrement maltraité son fils, malgré la condamnation sévère que M. Philippe Soupault porte contre lui à ce propos. Il est convenu que les parents se conduisent toujours d'une façon abominable avec les enfants marqués du signe, et nous savons par l'auteur des *Fleurs du mal* que le poète en naissant est maudit par sa mère. On ne dit rien de celle d'Isidore Ducasse, qui n'avait peut-être pas le don de seconde vue et ne devina pas l'avenir du marmot en lui changeant ses premières couches. Son père le fit élever chez les jésuites espagnols, dont Isidore garda un mauvais souvenir, mais il n'y avait peut-être pas un grand choix d'établissements d'enseignement secondaire dans le Montevideo de cette époque. Puis, le garçon ayant montré des aptitudes pour les mathématiques, M. Ducasse l'envoya à Paris se préparer à l'Ecole polytechnique, où il n'entra pas, et le laissa vivre à sa guise dans la capitale, en lui donnant assez d'argent pour qu'il pût contribuer aux frais d'impression de ses premiers essais. Isidore vivait en étudiant ou en débutant de lettres, dans des hôtels meublés et sans luxe, mais il ne semble pas avoir connu la misère. D'après M. Philippe Soupault, ce n'est qu'en 1867 qu'il aurait débarqué en France, à l'âge de vingt et un ans : pour Polytechnique, c'était un peu tard. Mais on a retrouvé ses actes de naissance et de décès. Il est mort à Paris, Faubourg-Montmartre, âgé de vingt-quatre ans, le 24 novembre 1870.

M. Philippe Soupault suppose qu'il aurait été subrepticement assassiné par la police du second Empire. Notons que l'Empire n'existait plus depuis le 4 septembre, et que la conjecture est purement gratuite. Pourquoi Isidore Ducasse aurait-il enrichi la rubrique des assassinats policiers? Parce qu'il prononçait des discours révolutionnaires dans les réunions publiques. Il n'était pas le seul, et cette raison ne suffit pas, mais le fait est exact. M. Philippe Soupault en a pour témoins Jules Vallès et, dit-il, « un nommé Vitu ». Il s'agit d'Auguste Vitu, mort il y a une trentaine d'années, et qui était devenu critique dramatique et musical du *Figaro*, sous la direction de Francis Magnard. Albert Wolff lui succéda, et lui survécut peu. En 1869, Vitu avait publié chez Dentu une plaquette sur les *Réunions publiques à Paris*, destinée à combattre la liberté de ces réunions et à éclairer l'empereur qui l'avait autorisée en 1868. M. Philippe Soupault suppose qu'elle fut écrite sur commande du ministère de l'intérieur, où l'on n'appréciait pas l'empire libéral. Mais Vitu pouvait bien être sincèrement partisan de l'empire autoritaire. En tout cas, parmi les orateurs les plus violents, il signalait Ducasse, à côté de Raoul Rigault, qui fut plus tard préfet de police de la Commune.

M. Philippe Soupault donne une petite anthologie des phrases les plus incendiaires attribuées à Ducasse. « Dieu et la liberté, ces mots sont antipathiques, et je proteste contre leur alliance... » Certains les ont pourtant conciliés, et Robespierre estimait au contraire que c'est l'athéisme qui est aristocrate. Le philosophe ne s'inquiète pas de ces corollaires politiques, d'ailleurs contradictoires. Ducasse, apparemment, était blanquiste et souscrivait la formule : Ni Dieu ni maître! Etait-il aussi patriote que Blanqui? On veut le croire, mais il ne s'en explique pas... Anticlérical, il s'écrie : « Dans les villes, c'est pis (que dans les campagnes) parce que l'oppression est mieux organisée. Il y a partout des écoles, mais qu'y enseigne-t-on? L'histoire sainte et le catéchisme. (*Rires.*) » Cela a changé... Favorable à l'union libre, il déclare : « Le divorce est un expédient orléaniste. » Un autre jour, il manifeste son mépris des demi-mesures en réclamant « le communisme et la suppression de la propriété ». Ou bien il fait l'apologie des *admirables* massacres de septembre, comme devait dire Pierre Laffitte, le pape du positivisme (mais je ne suis pas sûr que ce pape fût toujours sérieux). Ducasse fulmine longuement contre Garnier-Pagès, traître à la démocratie, paraît-il (que c'est loin!), et il mentionne incidemment « notre cher ami Gambetta ». C'est le trait qui surprend le plus, car, enfin, bien qu'il ait soutenu dans sa jeunesse des opinions assez avancées, Gambetta n'a jamais été communiste, que je sache, et on ne l'imagine pas fraternisant avec M. Cachin. Au total, il n'y a dans ces palabres d'Isidore Ducasse, sauf quelques mots drôles, que les lieux communs du genre.

Plus amusant est le portrait qu'en fait Jules Vallès, dans l'*Insurgé*, et que M. Philippe Soupault cite dans sa curieuse étude. Un « garçon à cheveux carotte, qui joue les Marat avec les mines ahuries de Lassouche, qui prêche la guillotine avec des gestes de marionnette, qui prend l'accent de Grassot pour parler des immortels principes et qui dit : *Gnouf! Gnouf!* entre deux tirades sur la Convention. » Il pratiquait une méthode bien connue en pareille matière et renchérissait de violence sur les camarades, qu'il rendait suspects de modérantisme. Ses auditeurs charmés observaient : « Ce n'est pas lui qui hésiterait à faire tomber les têtes!... C'est dit pour moi, cela, ajoute Vallès... pour moi qui hésiterais, paraît-il. » Et le fameux rédacteur du *Cri du peuple* complète ainsi son crayon assez poussé d'Isidore Ducasse : « Il lichotte le couteau de la guillotine avec sa langue; il en repasse le fil contre l'eustache d'une éloquence sanguinaire et farceuse; il se pend, en riant, à la ficelle, comme un singe s'accrochant par la queue au cordon de sonnette du bourreau. »

La question qui se pose, devant les œuvres d'Isidore Ducasse, est de savoir si nous avons affaire à un simulateur, ou s'il avait réellement le cerveau dérangé. Les *Chants de Maldoror*, son ouvrage capital, feraient plutôt pencher pour la seconde hypothèse. Remarquons-y cet aveu : « Qui donc, sur la tête, me donne des coups de barre de fer, comme un marteau frappant l'enclume? » Par un trope hardi, mais aujourd'hui usuel, de bonnes gens considéreront en effet que le pauvre diable était un peu *marteau*... Plus loin : « Il est impossible qu'un scorpion ait fixé sa résidence et ses pinces aiguës au fond de mon orbite hachée; je crois plutôt que ce sont des tenailles vigoureuses qui broient les nerfs optiques. » Troubles visuels : mauvais symptôme. Dans une lettre de mai 1869, il se plaint de son « mal de tête ». Mais surtout, ses *Chants de Maldoror* n'expriment d'un bout à l'autre que le sadisme et la mégalomanie.

Dès le début, il écrit : « Moi, je fais servir mon génie à peindre les délices de la cruauté!... Parce qu'on est cruel, ne peut-on pas avoir du génie? On en verra la preuve dans mes paroles... » Ce premier chant a été imprimé à part en 1868 : l'ouvrage complet en 1869. Ce débutant de vingt-deux ans se prenait déjà pour un génie, et il avait si peu le contrôle de lui-même qu'il l'avouait sans détour. « C'est quelque chose dans le genre du *Manfred* de Byron », écrit-il à son banquier... Toujours dans le même premier chant où il vante la « sainteté du crime », il recommande de laisser pousser ses ongles pendant quinze jours, pour les enfoncer dans la poitrine molle d'un enfant, de façon qu'il ne meure pas, pour faire durer la fête. « Ensuite, on boit le sang... Rien n'est si bon que son sang... » Dans le chant II, il raconte qu'il a, du rivage, assisté au naufrage d'un vaisseau : « O ciel! comment peut-on vivre après avoir éprouvé tant de voluptés? » Il s'arme d'un fusil, tire sur des naufragés qui essayaient de se sauver à la nage, et en tue un, mais il est déçu : « Je ne pris pas à ce meurtre autant de plaisir que vous pourriez le croire. » Ici, j'en conviens, l'hypothèse du fumisme reprend quelques avantages. Mais voici l'histoire du viol d'une petite fille, livrée ensuite à un bouledogue, et finalement dépecée avec un canif, le tout en présence de sa mère. Puis celle d'une mère encore et d'une épouse qui pendent leur fils et mari, je n'ose préciser par quelle vengeance, et qui le déchirent sauvagement à coups de lanière. Le marquis de Sade paraît timide par comparaison, et Lautréamont s'enchante manifestement de ces horreurs. Cela sent la délectation inavouable, et non pas la gageure à épater le bourgeois.

Il s'attaque à Dieu, contre qui il gardait une rancune depuis les jésuites espagnols. Il l'appelle « l'horrible Eternel à face de vipère », il lui crie : « Je te hais », et prétend traiter avec lui de puissance à puissance, ce qui est un cas bien caractérisé de folie des grandeurs. Car si Dieu existe, comme ici Lautréamont a l'air de le croire, c'est encore plus fou de se juger son égal que celui de Byron. Maldoror, c'est-à-dire Lautréamont, qui ne se distingue pas de son héros, devient un poulpe qui dévore le Créateur. Il nous montre le même Créateur étendu sur la route, « les dents mal lavées », et complètement ivre, puis se roulant dans les plus innommables débauches, puis cannibale, enfin gâteux... Bien avant l'*Ubu roi* d'Alfred Jarry, Lautréamont avait fabriqué un Ubu Dieu!... Evidemment, on peut concevoir à la rigueur qu'il se soit proposé d'horrifier les croyants par l'énormité du blasphème, ou de dégoûter même les athées par ces turlupinades ordurières. Et l'on répond d'abord : « Mon ami, nous ne marchons pas. » Mais, à la réflexion, faut-il admettre une mystification si prolongée et si appuyée? Un simple farceur s'égaye et tâche de s'égayer à nos dépens, mais non pas avec cette persévérance ni cette continuité dans le paroxysme. Il se fatiguerait et bientôt aurait lui-même la nausée. Sans compter que le plus hyperbolique des Marseillais ne se vanterait pas de ses amours avec la femelle d'un requin, ni de sa victoire sur un archange maquillé en crabe-tourteau, ni d'un exploit consistant à lancer le corps d'un jeune homme, avec une fronde, de la colonne Vendôme sur la coupole du Panthéon. Ou je me trompe fort, ou tout cela dénote la folie, ainsi que ces perpétuels grouillements de poulpes, de phoques, de larves et d'autres animaux ou produits immondes. Ces *Chants de Maldoror*, c'est la marmite des sorcières.

Lautréamont avait-il du génie néanmoins, — ou pour cette raison même, d'après la théorie de Lombroso? Je ne le pense pas. Quelques morceaux truculents, quelques trouvailles d'expression, parmi beaucoup de pauvretés, ne suffisent pas à faire un grand écrivain. Ce Lautréamont si audacieux est souvent banal. Il découvre que l'océan est « l'image de l'infini », et se demande s'il y a des abîmes plus profonds dans la mer ou dans le cœur humain. Il rivalise parfois avec la « phrase du chapeau » de M. Patin, parfois avec les métaphores de M. Prudhomme : « La constance n'a pas fixé dans tes os le *harpon* de sa demeure éternelle, et tu retombes assez souvent, toi et tes pensées, recouvertes de la *lèpre* noire de l'erreur, dans le *lac* funèbre des sombres malédictions. » Cela vaut presque la célèbre formule : « J'oppose à l'averse de vos injures le parapluie de mon indifférence. »

On éprouve une surprise, au moins d'ordre psychologique, en arrivant aux prétendues *Poésies* de Lautréamont, qui ne sont qu'une préface à des poésies restées à l'état de projet, ou du moins qu'on n'a pas retrouvées. Il y renie hautement les *Chants de Maldoror* et leurs fureurs obscènes ou sacrilèges. Il affirme maintenant son respect pour le Créateur, qu'il traînait naguère dans les boues les plus fétides. Il proclame sa foi dans la bonté divine et dans l'immortalité de l'âme, lui qui écrivait l'année précédente : « On ne me verra pas à mon heure dernière entouré de prêtres... Je sais que mon anéantissement sera complet. » Il est vrai que, dans le même chant, une douzaine de pages plus loin, il parlait du « problème effrayant que l'humanité n'a pas encore résolu : la mortalité ou l'immortalité de l'âme ». Il n'était pas bien fixé... Dans les mêmes *Poésies*, il proteste contre l'anarchie littéraire, défend le goût et la raison, le retour à Corneille et à Racine, etc... Oui, mais ce morceau, imprimé à petit nombre en deux plaquettes, était destiné à son père, qu'il s'agissait d'amadouer pour obtenir un supplément de subsides. C'est cette résipiscence et cette sagesse de bon élève des bons Pères qui est simulée.

Cependant, insisterez-vous, s'il est capable de simuler, à quel moment simule-t-il? Je crois bien que c'est quand il fait l'Eliacin. Car, dans le même temps qu'il s'efforçait par là de se concilier la générosité paternelle, il pérorait dans les meetings d'une façon qui eût découragé M. Ducasse, toujours attaché à Montevideo. Et même dans cet écrit lénitif et propitiatoire, il s'oublie par moments et retombe dans l'insanité provocante, citant par exemple Napoléon entre Troppmann et Papavoine, ou flétrissant deux « charognes », qui ne sont autres que Pascal et Byron...

Je n'affirme rien, la psychiatrie n'étant pas mon métier, mais j'aimerais à connaître le diagnostic d'un ou de plusieurs éminents spécialistes. Au point de vue littéraire, Lautréamont n'est qu'un passant assez étrange, mais non pas même très considérable.

Mon distingué confrère M. Marcel Boulenger, qui veille sur la langue française avec un soin jaloux et opportun, me reproche d'avoir dit que la guerre avait fait parmi les rois des coupes sombres, attendu qu'on appelle « coupes sombres » celles qui laissent sombre la partie de la forêt qu'on est en train d'exploiter, « coupes claires », au contraire, celles qui rendent cette partie exploitée presque nue, après quoi il n'y a plus que la « coupe rase », et enfin le défrichement... Je crois me rappeler que Sarcey avait déjà levé ce lièvre. En tout cas, je connaissais l'objection, et c'est délibérément que j'ai passé outre. Car les forestiers n'ont aucun droit de nous imposer leur terminologie technique et de monopoliser certains mots de la langue française. L'épithète *sombre*, par une métaphore universellement usitée, signifie sinistre, tragique, effrayant. Cette acception reste parfaitement valable et légitime en littérature et dans la conversation des honnêtes gens qui, ne se piquant de rien, ignorent l'argot des bûcherons. Si j'avais parlé de « coupes claires », sauf quelques techniciens, personne ne m'eût compris. Tout le monde comprend « coupes sombres », et, comme il n'y a là aucun solécisme, je ne vois aucune raison d'y renoncer.

Quelques lecteurs s'étonnent d'avoir trouvé dans mon dernier feuilleton les mots *entre tant*. Certains croient à une coquille, d'autres me soupçonnent aimablement d'ignorance. Cependant, qu'on écrive d'ordinaire *entre temps*, je leur jure que je m'en doutais. Mais c'est une corruption graphique, et la véritable orthographe est bien *entre tant* (c'est-à-dire entre tant d'événements, sur ces entrefaites), qui se trouve dans les bons auteurs d'autrefois, et qui a été repris par quelques assez bons écrivains de maintenant, notamment par P.-J. Toulet, un puriste.

PAUL SOUDAY.